

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Paris, le

25 JAN. 2005

Le Conseiller Technique

SCP/E & A/N021883

Monsieur le Président,

Le bulletin du mois de novembre 2004 de votre association est bien parvenu à la Présidence de la République.

J'ai été chargé de vous assurer qu'il en a été pris connaissance.

Comme vous le savez, le prochain référendum sur le Traité constitutionnel est essentiel pour l'avenir de la construction européenne. En revanche, la question de l'adhésion de la Turquie ne se posera que dans quinze ans, avec l'accord des Français, consultés par un référendum préalable.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Vincent LE ROUX

Monsieur Henry de LESQUEN
Président de l'association
"Voix des Français - Renaissance 95"
B.P. 23
92201 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX